

## NOTRE RESEAU DE CORRESPONDANTS ORGANIQUES LEXING VOUS INFORME

### Quel tribunal est compétent pour des actes illicites commis sur internet ?

- La **Cour de justice européenne** a été saisie de questions préjudicielles sur la localisation des éléments de rattachement d'un délit de diffamation commis via internet.
- Pour la Cour, la victime d'un fait illicite commis sur internet a le choix de saisir soit le tribunal du domicile de l'auteur de l'acte litigieux, soit le tribunal de sa résidence habituelle. Dans ce cas, la victime peut demander la réparation de l'intégralité du dommage devant ce tribunal.
- Elle peut toutefois préférer introduire différentes actions dans les différents Etats membres où le site web était accessible, mais dans ce cas, la réparation demandée ne pourra couvrir que le préjudice subi dans l'Etat membre concerné.
- Le cabinet Elegis analyse les implications de cette jurisprudence.



[Cabinet Elegis](#)

[Newsletter du 17-4-2012.](#)

### Peut-on utiliser des logiciels espions pour surveiller l'utilisation des outils informatiques de l'entreprise par les travailleurs ?

- Une décision récente de la **Cour suprême espagnole** confirme la pertinence du licenciement disciplinaire d'un travailleur qui a violé l'interdiction d'utilisation des outils informatiques de l'entreprise à des fins personnelles.
- Elle déclare légale l'installation de logiciels espions sur l'ordinateur du travailleur pour obtenir des preuves de la violation du contrat de travail.
- Le cabinet Alliant commente cette décision.



[Cabinet Alliant.](#)

### Le droit d'accès à l'information bientôt dans la loi marocaine

- Un projet de loi sur le droit d'accès à l'information, **principe constitutionnel** érigé par l'article 27 de la loi fondamentale, est en cours d'élaboration.
- Mustapha Khalfi, ministre de la Communication a précisé lors d'une séance de questions orales au Parlement qu'une commission ministérielle a été mise en place pour produire la **première mouture du texte**.
- Cette loi permettrait notamment de lever le voile sur tout type d'information détenue par l'administration, les institutions élues et les organismes investis d'une mission de service public.



[Cabinet Bassamat & Associée, Fassi-Fihri Bassamat](#)

### Arbitrage & Médiation : Le Maroc dispose d'un cadre juridique moderne

- Le Maroc dispose d'un cadre juridique moderne d'arbitrage et de médiation qui comprend des dispositions relatives aux **modes alternatifs de solution des litiges**.
- Ces dispositions concernent notamment l'arbitrage international et les compétences dévolues à l'institution d'arbitrage outre le recours à la justice pour l'exécution des décisions.

